

Evolutives Learning Factories et droits de scolarité

Suite aux décisions prises lors du Conseil d'administration de l'École (ENSAM) du 25 mars 2021 et à la communication faite par Jean-Marie Vigroux (Bo 174), président de la Soce, le 27 mars, de nombreux camarades ont souhaité avoir de plus amples informations que nous regroupons dans cette communication.

Communication de Jean-Marie Vigroux (Bo 174) du 27 mars 2021

- Projet « Evolutive Learning Factories » et Droits de scolarité
 - [Voir la newsletter envoyée par le Président](#)

Evolutives Learning Factories (E.L.F.)

Les E.L.F. consistent en un projet de déploiement sur l'ensemble des campus des Arts et métiers de plateforme pédagogiques regroupant l'ensemble des technologies qui à la base de l'Industrie 4.0.

Pour en savoir plus :

- [Émission des Directs AM-TV du 10 février 2021](#)
- [Article dans A&M Mag N° 425 de mars 2021](#)
- [Présentation par Laurent Champaney \(directeur général des Arts et Métiers\) au comité de la Soce le 13 mars 2021](#)
- [Présentation des élèves au comité de la Soce du 13 mars 2021 \(document interne communauté\)](#)

Le projet E.L.F. est en cohérence avec les réflexions et préconisations du Think tank Arts et Métiers.

- Technologie(s) ? Quel horizon pour les Arts et Métiers ?
- [Quels ingénieurs pour l'industrie du futur ?](#)

Droits de scolarité

Les droits de scolarité sont actuellement de 601 ? par an aux Arts et Métiers. Les élèves boursiers sont exonérés de ces droits de scolarité. Ils représentent 23% des élèves, ce qui situe les Arts et Métiers dans la moyenne des écoles d'ingénieur post-prépa.

Documents à consulter :

- [Présentation de Laurent Champaney au comité de la soce le 13 mars 2021](#) (cette présentation comporte une information sur les droits de scolarité perçus dans les autres écoles d'ingénieurs)
- [Communication de l'Union des élèves Arts et Métiers](#)

Conseil d'administration des Arts et Métiers du 25 mars 2021

L'ordre du jour du conseil d'administration comportait entre autres 3 résolutions qui ont été adoptées concernant les E.L.F. et les droits de scolarité.

Sur proposition du groupe de travail interne au CA, animé par J.M. Vigroux (Bo 174) auquel participent 3 enseignants, 1 personnel administratif de l'École, 2 élèves dont Clément Poissonnet (Bo 218), président de l'union des élèves, 2 Gadzarts et 1 administrateur extérieur.

- Projet Learning factories : sécurisation du financement
 - [Délibération visant à garantir que les fonds dédiés aux ELF seront bien affectés au projet](#)
- Projet Learning factories : aide extérieure
 - [Délibération recommandant le recours à une aide extérieure pour la réalisation du projet](#)

Sur proposition de la Direction générale de l'École

- Message à Madame de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
 - [Motion demandant l'augmentation des frais de scolarité](#)